|  |  |
| --- | --- |
| Une image contenant texte, Police, logo, Graphique  Description générée automatiquement | **ACTE D’ENGAGEMENT** |

# *En cas de candidature groupée, remplir un seul acte d’engagement pour le groupement.*

# *L’offre est rédigée en français*

N° de marché : **20250003-01**

Date de notification  :

Date de prise d’effet :

Imputation : **S615621**

**OBJET DU MARCHE** :  **Maintenance des équipements réseaux sur les 2 campus de l’ENSTA**

**Lot 01 : Campus de Brest**

**POUVOIR ADJUDICATEUR** : L’autorité signataire du marché agissant au nom et

pour le compte de l’Etablissement

**Organisme : ENSTA**

**828 boulevard des Maréchaux – 91120 PALAISEAU**

**Nom, Prénom, qualité du signataire : Estelle IACONA, Directrice Générale**

**du marché/de l'accord cadre**

**SIRET : 197 500 036 00029**

**Ordonnateur principal : Mme la Directrice Générale de L'ENSTA**

**Comptable Assignataire : M. l'Agent Comptable de l’ENSTA**

**828 boulevard des Maréchaux – 91120 PALAISEAU**

ETABLISSEMENT PRESCRIPTEUR : ENSTA Campus de Brest

Service Technique Prescripteur : Direction des Systèmes d’Information

Service Liquidateur : Tél : 02 98 34 88 00 - [responsable.pole.depenses@ensta.fr](mailto:responsable.pole.depenses@ensta.fr)

Bureau Achats : Tél : 02 98 34 88 00 – [achats@ensta.fr](mailto:achats@ensta.fr)

**TITULAIRE**

Dénomination sociale/Forme juridique :

Nom commercial :

Adresse du siège social :

N° de SIRET :

Code APE :

Registre du Commerce :

**ETABLISSEMENT DESTINATAIRE DU MARCHE (si différent du Siège Social)**

Dénomination de l’établissement :

Adresse :

N° de SIRET :

Téléphone : Courriel :

Personne responsable de l’exécution du marché :

Cet acte d'engagement correspond :

à l’ensemble du marché public ou de l’accord-cadre (en cas de non allotissement)

au lot n° **01**  de la procédure de passation du marché ou de l’accord cadre (en cas d’allotissement)

à tous les lots de la procédure de passation du marché ou de l’accord cadre

à l’offre de base

à la variante suivante :

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
|  | |  | |
| **A - Procédure et forme du marché/de l’accord cadre** | |  | |

Le contrat est passé selon une procédure d’appel d’offres ouvert en application des articles L2124-1, R2124-1, et R2124-2 1° du Code de la Commande Publique (CCP).

Marché subséquent à un accord cadre

|  |  |
| --- | --- |
| B - Délai de paiement |  |

Le délai maximum de paiement sur lequel l’acheteur s’engage est de 30 jours.

|  |  |
| --- | --- |
| **C - Engagement du candidat** |  |

*(cocher les cases correspondantes)*

**C1. Nom, prénom et qualité du signataire :**

agissant pour mon propre compte.

agissant pour le compte de la société *– Indiquer le nom de la société :*

agissant pour le compte de la personne publique candidate *- Indiquer le nom :*

OU, s’il s’agit d’un groupement

agissant en tant que membre du groupement

groupement solidaire   groupement conjoint

*identifier chacun des membres du groupement en indiquant le nom, l’adresse :*

Indiquer le nom et l’adresse du mandataire désigné pour représenter l’ensemble des membres du groupement et coordonner les prestations

OU

agissant en tant que mandataire habilité à signer l’offre du groupement par l’ensemble de ses membres ayant signé le document d’habilitation en date du…………..

groupement solidaire   groupement conjoint :  mandataire solidaire

mandataire non solidaire

**C2. Engagement du candidat**

Après avoir pris connaissance des pièces constitutives du marché ou de l’accord cadre suivantes :

CCAP n° 20250003 et son annexe

CCTP n° 20250003 et ses annexes

CCAG TIC (arrêté du 30 mars 2021)

Annexe 1 à l’AE (liste des équipements)

Je m'engage, sur la base de mon offre ;

J’engage le groupement dont je suis mandataire, sur la base de l’offre du groupement ;

L’ensemble des membres du groupement s’engage, sur la base de l’offre du groupement ;

et conformément aux documents susmentionnés, à livrer les fournitures demandées ou à exécuter les prestations demandées aux prix indiqués ci-dessous[[1]](#footnote-1):

**Montant estimatif du Lot 01**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | Hors Taxes | Toutes Taxes Comprises |
| Montant minimum annuel | 4 000 € | 4 800 € |
| Montant maximum annuel | 30 000 € | 36 000 € |

Montant minimum annuel du Lot 01 : Quatre mille euros hors taxes / Quatre mille huit cent euros toutes taxes comprises

Montant maximum annuel du Lot 01 : Trente mille euros hors taxes / Trente-six mille euros toutes taxes comprises

Le montant minimum annuel indiqué ci-dessus constitue le seul engagement de l’ENSTA envers le titulaire.

Le règlement sera effectué suivant le taux de TVA en vigueur à la date du fait générateur.

**C3 – Nature du groupement et, en cas de groupement conjoint, répartition des prestations :**

*(en cas de groupement d’opérateurs économiques.)*

Pour l’exécution du marché ou de l’accord-cadre, le groupement d’opérateurs économiques est :

*(Cocher la case correspondante.)*

conjoint OU  solidaire

*(Les membres du groupement conjoint indiquent dans le tableau ci-dessous la répartition des prestations que chacun d’entre eux s’engage à réaliser.)*

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Désignation des membres**  **du groupement conjoint** | **Prestations exécutées par les membres**  **du groupement conjoint** | |
| **Nature de la prestation** | **Montant HT**  **de la prestation** |
|  |  |  |
|  |  |  |

**C4 - Compte (s) à créditer :**

*(Joindre un ou des relevé(s) d’identité bancaire ou postal.)*

Nom de l’établissement bancaire :

Numéro de compte :

**C5.** **Avance**

**Sans objet**

Une avance est accordée au titulaire du marché lorsque le montant initial du marché est supérieur à 50 000 euros HT et dans la mesure où le délai d’exécution est supérieur à deux mois.

Il sera fait application des articles R2191-7 alinéas 1, et R2191-15 du décret n° 2018-1075 du 3 décembre 2018 relatif au CCP, ainsi que des modifications apportées par les décrets 2020-1261 du 15 octobre 2020 et 2022-1683 du 28 décembre 2022.

L’option retenue pour les avances est l’option A, telle que définie à l’article A.10.1 du CCAG/Travaux du 30 mars 2021.

* Lorsque le titulaire ou le sous-traitant admis au paiement direct est une petite ou moyenne entreprise au sens du code de la commande publique, le taux de l’avance mentionnée à l’article A.10.1 est fixé à 30 %.
* Lorsque le titulaire ou le sous-traitant admis au paiement direct n’est pas une petite ou moyenne entreprise au sens du code de la commande publique, le montant de l’avance est fixé à 5 %.

Le titulaire peut refuser le versement de cette avance. Il lui appartient de le préciser ci-dessous :

Je souhaite bénéficier du versement de l'avance :  OUI  NON

*(cocher la case correspondante)*

**Nota**: Si aucune case n’est cochée, ou si les deux cases sont cochées, le pouvoir adjudicateur considèrera que l’entreprise renonce au bénéfice de l’avance.

**La société est une PME/PMI :**  OUI  NON

**C6. Délai de démarrage – Durée d’exécution**

Le marché prend effet à compter du 1er octobre 2025, ou à compter de sa date de notification si celle-ci est postérieure au 1er octobre 2025, pour une durée initiale de 12 mois. Le marché est ensuite renouvelable annuellement par tacite reconduction sans que sa durée totale ne puisse excéder 48 mois.

Dans le cas où l’ENSTA ne souhaiterait pas reconduire le marché, le titulaire en serait informé au minimum trois mois avant la fin de la période en cours.

La non-reconduction du marché n’ouvre, en aucun cas, un droit à une quelconque compensation financière.

**C7.** **Durée de validité de l’offre**

Le présent engagement me lie pour la durée de validité des offres indiquée au règlement de la consultation, la lettre de consultation ou dans l'avis d'appel public à la concurrence.

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| D – Signature du marché ou de l'accord-cadre par le candidat individuel ou, en cas de groupement, le mandataire dûment habilité ou chaque membre du groupement |  | |
|  | |

**D1 – Signature du marché ou de l’accord-cadre par le candidat individuel :**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Nom, prénom et qualité**  **du signataire (\*)** | **Lieu et date de signature** | **Signature électronique** |
|  |  |  |

(\*) Le signataire doit avoir le pouvoir d’engager la personne qu’il représente.

**D2 – Signature du marché ou de l’accord-cadre en cas de groupement :**

Les membres du groupement d’opérateurs économiques désignent le mandataire suivant *(article R2142-24 du décret n° 2018-1075 du 3 décembre 2018 relatif au CCP) :*

*[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du mandataire]*

En cas de groupement conjoint, le mandataire du groupement est :

*(Cocher la case correspondante.)*

conjoint OU  solidaire

Les membres du groupement ont donné mandat au mandataire, qui signe le présent acte d’engagement :

*(Cocher la ou les cases correspondantes.)*

pour signer le présent acte d’engagement en leur nom et pour leur compte, pour les représenter vis-à-vis de l’acheteur et pour coordonner l’ensemble des prestations ;

*(joindre les pouvoirs en annexe du présent document.)*

pour signer, en leur nom et pour leur compte, les modifications ultérieures du marché public ou de l’accord-cadre ;

*(joindre les pouvoirs en annexe du présent document.)*

ont donné mandat au mandataire dans les conditions définies par les pouvoirs joints en annexe.

Les membres du groupement, qui signent le présent acte d’engagement :

*(Cocher la case correspondante.)*

donnent mandat au mandataire, qui l’accepte, pour les représenter vis-à-vis de l’acheteur et pour coordonner l’ensemble des prestations ;

donnent mandat au mandataire, qui l’accepte, pour signer, en leur nom et pour leur compte, les modifications ultérieures du marché ou de l’accord-cadre ;

donnent mandat au mandataire dans les conditions définies ci-dessous :

*(Donner des précisions sur l’étendue du mandat.)*

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Nom, prénom et qualité**  **du signataire (\*)** | **Lieu et date de signature** | **Signature** |
|  |  |  |
|  |  |  |
|  |  |  |
|  |  |  |
|  |  |  |

(\*) Le signataire doit avoir le pouvoir d’engager la personne qu’il représente.

|  |  |
| --- | --- |
| **E - Décision de l’acheteur** |  |

|  |  |
| --- | --- |
| **F. Notification du marché au titulaire[[2]](#footnote-2)** |  |

**◼ *En cas de remise contre récépissé*** :

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« *Reçu à titre de notification une copie du présent marché* » :

A…………………………….……, le ………………………..

Signature du titulaire2

**◼ *En cas d’envoi en LR AR :***

Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire

**◼ *En cas de notification par signature électronique :***

*(Indiquer la date et l’heure d’accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché)*

|  |  |
| --- | --- |
| **G. Nantissement ou cession de créances[[3]](#footnote-3)** |  |

(*Conformément à l’article R2191-46 du décret n° 2018-1075 du 3 décembre 2018 relatif au CCP, il est possible d’utiliser soit une copie de l’original du marché, soit le certificat de cessibilité conforme à un modèle défini par arrêté du ministre chargé de l’économie)*

L’exemplaire spécial devant former titre en cas de nantissement est délivré par l’autorité signataire du marché. Le fonctionnaire chargé de fournir les renseignements prévus à l’article R2191-60 du décret n° 2018-1075 du 3 décembre 2018 relatif au CCP est la Directrice Générale de l’ENSTA.

**◼ Copie délivrée en unique exemplaire** pour être remise à l'établissement de crédit ou au bénéficiaire de la cession ou du nantissement de droit commun en cas de cession ou de nantissement de créance de :

1  La totalité du marché global dont le montant est de : *(indiquer le montant en chiffres et en lettres*)

.........................................................................................................................................................................

2  La totalité du bon de commande n° ...... afférent au marché *(indiquer le montant en chiffres et en lettres*) :

.........................................................................................................................................................................

3  La partie des prestations que le titulaire n’envisage pas de confier à des sous-traitants bénéficiant du paiement direct, est de *(indiquer le montant en chiffres et en lettres*) :

.............................................................................................................................................................................

4  La partie des prestations est égale à *(indiquer le montant en chiffres et en lettres*) :

.............................................................................................................................................................................

et devant être exécutée par .........................................................................................en qualité de :

membre d’un groupement d’entreprise  sous-traitant

Désignation, adresse, téléphone du comptable assignataire *(si plusieurs comptables assignataires sont prévus, l’acheteur fournit autant de certificats de cessibilité qu’il y a de comptables en précisant sur chaque document le nom du comptable auquel il doit être remis. Chaque document ne mentionne que la part de la créance totale que le comptable auquel il est transmis est appelé à mettre en paiement (article R2191-47 du décret n° 2018-1075 du 3 décembre 2018 relatif au CCP) :*

A , le [[4]](#footnote-4)

Signature

**◼ Modification(s) ultérieure(s) au contrat de sous-traitance** (*A renseigner autant de fois que nécessaire)*

La part de prestations que le titulaire n'envisage pas de confier à des sous-traitants bénéficiant du paiement direct est ramenée/portée à *(indiquer l’unité monétaire d’exécution du marché et le montant en lettres)* :

*..............................................................................................................................................................................................................................................................................................................................................................................*

Montant initial :

- Ramené à :

Ou - Porté à :

A , le

1. Si les prix doivent prendre la forme d'une liste, créer une annexe financière [↑](#footnote-ref-1)
2. Date et signature originales. [↑](#footnote-ref-2)
3. A remplir par l’acheteur (personne compétente pour signer le marché) en original sur une photocopie. [↑](#footnote-ref-3)
4. Date et signature originales [↑](#footnote-ref-4)